

BANQUE ALIMENTAIRE DU JURA

Association
Siège social : 10 Rue Alexandre Volta
39300 CHAMPAGNOLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association BANQUE ALIMENTAIRE DU JURA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Champagnole, le 23 mai 2024
Pour la SAS AUDIT ET GESTION
Commissaire aux comptes



Michel DI MARTINO
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

État exprimé en €		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023			Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat et outillage indus.	239 317,86	130 120,10	109 197,76	148 744,47
	Autres immobilisations corporelles	185 153,33	88 288,52	96 864,81	53 896,76
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations Financières					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres Immobilisés					
Prêts					
Autres					
	TOTAL (I)	424 471,19	218 408,62	206 062,57	202 641,23
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Stocks et en-cours				
	Créances				
	Créances cli., adhé., usagers et cpt. rattachés	19 778,65		19 778,65	18 449,86
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	46 103,13		46 103,13	11 604,80
	Valeurs mobilières de placement	141 653,80		141 653,80	35 326,42
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités	247 102,27		247 102,27	224 553,55	
Charges constatées d'avance	3 319,00		3 319,00	3 219,99	
	TOTAL (II)	457 956,85		457 956,85	293 154,62
COMPTES RÉGUL.	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	882 428,04	218 408,62	664 019,42	495 795,85

Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Fonds Propres	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	36 003,37	36 003,37
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau	189 892,01	175 729,69	
Excédent ou déficit de l'exercice	-2 958,51	14 162,32	
Situation nette (sous total)	222 936,87	225 895,38	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	196 529,88	198 755,81
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	419 466,75	424 651,19
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	139 975,60	45 246,91
	TOTAL (II)	139 975,60	45 246,91
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	38 179,81	11 934,02
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	9 748,60	7 958,61
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	56 400,00	1 140,00
	Autres dettes	248,66	4 865,12
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (IV)	104 577,07	25 897,75
	Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		664 019,42	495 795,85

Compte de résultat - Produits

État exprimé en €		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Produits d'exploitation	Cotisations	68 625,65	64 373,26
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	21,00	292,50
	dont ventes de dons en nature	21,00	292,50
	Ventes de prestations de service	1 618,00	862,40
	dont parrainages		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	133 809,61	67 297,00
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	29 778,66	26 728,96
	Mécénats	60 973,49	10 103,49
	Legs, donations et assurances-vie		
Contribution financières		850,00	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	44 965,21	6 475,78	
Utilisations des fonds dédiés	30 682,57	47 757,60	
Autres produits		0,37	
	TOTAL (I)	370 474,19	224 741,36
Produits financiers	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	783,85	410,24
	Autres Intérêts et produits assimilés	3 550,93	1 194,49
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
	TOTAL (II)	4 334,78	1 604,73
Produits excep.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	58 625,93	55 069,46
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL (III)	58 625,93	55 069,46
	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)	433 434,90	281 415,55
	SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	2 958,51	0,00
	TOTAL GENERAL	436 393,41	281 415,55

Compte de résultat - Charges

État exprimé en €		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	28 505,02	14 223,01
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	147 066,47	72 602,49
	Aides financières		25 007,54
	Impôts, taxes et versements assimilés	299,14	191,25
	Salaires et traitements	55 121,92	50 290,70
	Charges sociales	12 262,27	11 239,75
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	67 402,06	58 270,06
	Dotations aux provisions		
	Report en fonds dédiés	125 411,26	34 337,52
Autres charges	100,27	404,91	
	TOTAL (I)	436 168,41	266 567,23
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	TOTAL (II)	0,00	0,00
Ch. exceptionnelles	Sur opérations de gestion	225,00	90,00
	Sur opérations en capital		596,00
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL (III)	225,00	686,00
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)			
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		436 393,41	267 253,23
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		0,00	14 162,32
TOTAL GENERAL		436 393,41	281 415,55

Évaluation des contributions volontaires en nature

État exprimé en €		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Ressources	Contribution volontaires en nature		
	Dons en nature	1 061 825,00	1 849 784,00
	Prestations en nature	173 310,00	163 500,00
	Bénévolat	531 930,00	507 595,00
	Total des ressources	1 767 065,00	2 520 879,00
Emplois	Charges des contributions volontaires en nature		
	Secours en nature	1 061 825,00	
	Mise à disposition gratuite de biens	173 310,00	1 849 784,00
	Prestations en nature		163 500,00
	Personnel bénévole	531 930,00	507 595,00
	Total des emplois	1 767 065,00	2 520 879,00

SAS AUDIT ET GESTION

Société de Commissaires aux Comptes
Cie Régionale de Besançon - Dijon
BP 90029 - 39301 CHAMPAGNOLE Cedex



Banque Alimentaire
du Jura

10 Rue Alexandre Volta

39300 CHAMPAGNOLE

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

SAS AUDIT ET GESTION
Société de Commissaires aux Comptes
Cie Régionale de Besançon - Dijon
BP 90029 - 39301 CHAMPAGNOLE Cedex

ANNEXE

SOMMAIRE

- FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE
- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

- **COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

Etat des immobilisations DGFIP N° 2054 2015	X
Etat des amortissements DGFIP N°2555 2015	X
Tableaux de variation des fonds associatifs	X
Etat des provisions	X
Etats des échéances des créances et des dettes	X
Evaluations des immobilisations corporelles	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Fonds dédiés	X
Subventions d'équipement	X

- **ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

Engagements en matières de pensions et retraite	X
Contributions volontaires en nature	X

SAS AUDIT ET GESTION
Société de Commissaires aux Comptes
Cie Régionale de Besançon - Dijon
BP 90029 - 39301 CHAMPAGNOLE Cedex

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de **664 019.42 Euros**, et le Compte de Résultat de l'exercice dégage **un déficit de 2 958.51 Euros**.

L'exercice a une durée de **12 mois**, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2023 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

SAS AUDIT ET GESTION
Société de Commissaires aux Comptes
Cie Régionale de Besançon - Dijon
BP 90029 - 39301 CHAMPAGNOLE Cedex

ANNEXE

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFRP N° 2055 2015

Document obligatoire (art. L. 53 A
du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : 0001540104 CAP BA390										Neant <input type="checkbox"/>					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions			Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ				
			Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	88 150	QA	41 970	QB		QC	130 120					
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	8 075	QE	2 630	QF		QG	10 705			
			Matériel de transport		QH	81 999	QI	19 034	QJ	40 050	QK	60 983			
			Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	12 834	QM	3 767	QN		QO	16 601			
			Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT				
TOTAL III			QU	191 057	QV	67 402	QW	40 050	QX	218 409					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			QN	191 057	QP	67 402	QR	40 050	QS	218 409					
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I		M0		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		M7		N8		N9		P0		P1		P2		P3	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions		Sur sol propre		R0		R1		R2		R3		R4		R5	
		Sur sol d'autrui		R6		R7		R8		R9		R10		R11	
Inst. techniques, mat. et outillage		S5		S6		S7		S8		S9		T0		T1	
Inst. techniques, mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles		Inst. générales, agencements divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6	
		Matériel de transport		U8		U9		V0		V1		V2		V3	
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W0		W1	
		Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général au solde (NP + NQ + NR)		NW													
Total général non corré (NS + NT + NU)								NY							
Total général non corré (NW - NY)														NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer										Z9					
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

Tableaux des variations des fonds propres

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	36 003							36 003
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	175 730	14 162						189 892
Excédent ou déficit de l'exercice						-2 959		-2 959
Dotations consommables								
Subventions d'investissement	198 756					-2 226		196 530
Provisions réglementées								
TOTAL	410 489	14 162				-5 185		419 466

Etats des provisions

Néant

Etats des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances clients adhérents	19 778,65	19 778,65	
Débiteurs FEAD France Agrimer	12 229,63	12 229,63	
DREETS - Subvention à recevoir	30 500,00	30 500,00	
Autres créances	3 373,50	3 373,50	
Charges constatées d'avance	3 319,00	3 319,00	
Avances et acomptes			
TOTAL	69 200,78	69 200,78	

ANNEXE

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	38 179,81	38 179,81		
Personnel et comptes rattachés	4 141,00	4 141,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 607,60	5 607,60		
Autres impôts et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	56 400,00	56 400,00		
Autres dettes	248,66	248,66		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	104 577,07	104 577,07		

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les dispositions fiscales en vigueur. Ils ont été calculés selon le mode linéaire.

Produits à recevoir

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Debiteurs fead France Agrimer	12 229,63
DREETS Subvention mieux manger pour tous	30 500,00
Frais des bénévoles FFBA	214,04
Produits à recevoir	3 159,46
TOTAL	46 103,13

Charges à payer

ANNEXE

Montants des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	9 748,60
Autres dettes	248,66
TOTAL	9 997,26

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 319,00
TOTAL	3 319,00

Fonds dédiés

Année	Origine	Objet	FONDS DEDIES AU 31/12/2023		
			194	195	196
2022	PREFECTURE REGION	Etude Alimentaire	11 000,00		
	FFBA Pomona	Investissements CF		3 564,34	
2023	PREFECTURE REGION	Aide UKRAINE	8 026,98		
	DREETS	Fonctionnement	2 753,67		
	DREETS	Achats alimentaires	11 082,51		
	DREETS	Aide alimentaires	977,00		
	DREETS	Mieux manger pour tous	57 692,10		
	FFBA FONDS FAIRELEY	Investissements CF		5 000,00	
	FFBA entreprises Mobilities	Investissements panneaux		1 879,00	
	FFBA CREDIT MUTUEL	Achats alimentaires		5 500,00	
	FFBA Axa	Fonctionnement		10 000,00	
	FFBA CREDIT MUTUEL	Fonctionnement		12 500,00	
	CREDIT AGRICOLE	Investissements panneaux		10 000,00	
TOTAL			91 532,26	48 443,34	0,00

Subvention d'investissement

SAS AUDIT ET GESTION
Société de Commissaires aux Comptes
Cie Régionale de Besançon - Dijon
BP 90029 - 39301 CHAMPAGNOLE Cedex

ANNEXE

Compte	Subventions d'investissement	Montant	Amortissement	Solde
131005	Subvention investissement 2018	7 389,00	7 389,00	0,00
1310006	Subvention investissement 2019	79 798,54	56 081,90	23 716,64
1310007	Subvention investissements 2020	5 918,40	3 702,60	2 215,80
1310008	Subvention achat camion 2020	15 000,00	15 000,00	0,00
13121001	Subvention Investissement Balayeuse C	2 630,94	2 630,94	0,00
13121002	Subvention investissement Laveuse C	5 958,12	5 958,12	0,00
13121003	Subvention investissement Filmeuse C	10 320,00	5 968,40	4 351,60
13121004	Subvention investissement Photocopieur	4 000,00	2 638,89	1 361,11
13121005	Subvention investissement Transp .Peseur C	4 384,80	2 834,90	1 549,90
13121006	Subvention investissement Racks C	7 910,40	3 959,59	3 950,81
13121007	Subvention investissement Camion C	46 029,80	20 738,98	25 290,82
13122001	Subvention investissement Balayeuse D	2 685,60	1 569,09	1 116,51
13122002	Subvention investissement chambres froides T	47 193,55	15 967,15	31 226,40
13122003	Subvention investissement chambre froide C	67 131,60	21 295,64	45 835,96
13123001	Subvention panneaux photovoltaïques	56 400,00	485,67	55 914,33
	TOTAL	362 750,75	166 220,87	196 529,88

Engagement en matières de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Compte emploi annuel des ressources collectées auprès du public et

Contributions volontaires en nature :

Conformément au règlement ANC 2018-06, nous avons procédé à la comptabilisation des contributions volontaires en nature.

ANNEXE

Les contributions volontaires sont des actes par lesquels une personnes physique ou morale fournit à une autre personne morale (association, fondation* ou fonds de dotation*) un travail, des biens ou autres services à titre gratuit. Elles supportent un accord de volonté entre le contributeur, un particulier ou une entreprise, et l'entité qui reçoit la contribution. Cette dernière revêt 3 réalités : des contributions en travail, des contributions en biens, des contributions en services.

Elles peuvent prendre plusieurs formes.

Les plus courantes sont le bénévolat, la mise à disposition de personnes par des entités tierces, la mise à disposition de biens, la prise en charge par des tiers de frais incombant normalement à l'entité (Transport,), les dons en nature redistribués ou consommés (denrées alimentaires).

Généré le 27/03/2024 à 10:27

Comptes arrêtés au 31/12/2023

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	90 673	36 827	1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	29 800	27 021
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat	60 973	10 103
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		98			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	100	200			
TOTAL DES EMPLOIS	90 773	37 125	TOTAL DES RESSOURCES	90 773	37 125
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	90 773	37 125	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	90 773	37 125	TOTAL	90 773	37 125
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	Exercice N-1		Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisés en France	1 522 784	2 120 467	Bénévolat	531 930	507 595
Réalisés à l'étranger			Prestations en nature	173 310	168 500
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	5 319	5 076	Dons en nature	849 460	1 479 827
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	26 597	25 380			
TOTAL	1 554 700	2 150 922	TOTAL	1 554 700	2 150 922

ANNEXE

Méthode de valorisation des contributions volontaires en nature

Dons en natures : Dons de denrées alimentaires valorisées à la mercuriale 2023 (3,93 €/kg) :
849 460 €

Prestations en natures : Mise à disposition gratuite des locaux : **173 310 €**

Champagnole (1000 m2) : 109 710 €/an

Dole (600 m2) + Electricité gratuite : 63 600 €/an

Bénévolat : Base SMIC « chargé » smic moyen – 11,44 €/ heure : **531 930 € - 18 422 heures
soit 10 ETP**

Catégorie	Base de	val horaire
Dirigeants (dir)	5 x smic x 1,5	85,78
Cadre (cad)	3 x smic x 1,5	51,47
Agent (emp)	1,2 x smic x 1,5	20,59